

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

76050

Objet

**Locations-ventes des  
maisons du Lotissement  
Faupigné - cession des  
immeubles**

DATE DE CONVOCATION

6 avril

DATE D'AFFICHAGE

6 avril

Nombre de conseillers  
en exercice ..... 26  
Nombre de présents ..... 15  
Nombre de votants ..... 20

# Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

## COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante seize

le dix avril

à 19 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM de LIPKOWSKI, TÉTARD, Melle FOUCHÉ, MM. BUCHET STIPAL, DUFOUR, NAULIN, BROTRÉAU, BERLAND, LACHAUD, PAPEAU, DOMECCQ, BARRIERE, TAP, Mme FAVIERE

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. LARGETEAU par M. TÉTARD,  
M. BOUCHET Par Melle FOUCHÉ  
M. MONTRON par M. LACHAUD

Absents : MM. M. BUJARD par M. STIPAL, M. COLLE par M. BUCHET  
BARDE, RIVIERE, DOIREAU, DELAIR, BOUTET, Mme  
BIDEAU

M on sieur BARRIERE

a été élu Secrétaire.

Par contrats du 1er juillet 1955 visés par M. le Sous-Préfet de ROCHEFORT le 10 janvier 1956 et enregistrés à ROYAN le 30 janvier 1956, la Ville de ROYAN a cédé en location-vente à différentes personnes les maisons du lotissement Faupigné. Ces contrats d'une durée de 20 ans stipulaient notamment en leur article 7 :

"Il est expressément convenu que la Ville demeurera  
"propriétaire des biens cédés en location-vente jusqu'à  
"complet paiement des annuités du capital. La transmission  
" de la propriété étant expressément subordonnée à cette  
condition suspensive".

Toutes ces personnes s'étant maintenant entièrement libérés des sommes dues envers la Commune, la transmission de propriété peut être réalisée.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le certificat en date du 19 mars 1976 délivré par M. le Receveur Municipal attestant que toutes les sommes dues à la commune ont bien été encaissées,

DECIDE :

- de transférer aux titulaires des contrats de location-vente ou à leurs ayants-droits, la propriété des immeubles désignés ci-dessous appartenant encore à la Ville de ROYAN, dans le lotissement communal Faupigné, savoir :
- lot n° 2 : cadastré section A.V. n° 244 pour une superficie de 371 m<sup>2</sup> à Mme Veuve Ben HAMED et ayant-droit de M. BEN HAMED
- Lot n° 3 : cadastré section A.V. n° 246 pour une superficie de 487 m<sup>2</sup> à M. et Mme DOVERGNE Henry
- Lot n° 4 : cadastré section A.V. n° 249 pour une superficie de 456 m<sup>2</sup> à M. et Mme PAIRAULT Marcel
- Lot n° 5 : cadastré section A.V. n° 250 pour une superficie de 410 m<sup>2</sup> à M. et Mme ROUSSEAU Gabriel
- Lot n° 6 : cadastré section A.V. n° 254 pour une superficie de 475 m<sup>2</sup> à M. et Mme GIRARD France
- Lot n° 8 : cadastré section A.V. n° 258 pour une superficie de 463 m<sup>2</sup> à M. et Mme ROGEON Henri
- Lot n° 9 : cadastré section A.V. n° 260 pour une superficie de 435 m<sup>2</sup> à M. et Mme BIBARD Maurice
- Lot n° 10 : cadastré section A.V. n° 261 pour une superficie de 445 m<sup>2</sup> à M. et Mme NOUVEAU Pierre, Gaston
- Lot n° 11 : cadastré section A.V. n° 264 pour une superficie de 426 m<sup>2</sup> à M. et Mme MARTIN Paul, Marcel, Aimé
- Lot n° 13 : cadastré section A.V. n° 278 pour une superficie de 593 m<sup>2</sup> à M. et Mme BLOUIN Georges
- Lot n° 14 : cadastré section A.V. n° 277 pour une superficie de 331 m<sup>2</sup> à M. et Mme POUJOIS Robert
- Lot n° 15 : cadastré section A.V. n° 276 pour une superficie de 455 m<sup>2</sup> à M. et Mme DUBOIS Werther, Jean
- Lot n° 16 : cadastré section A.V. n° 275 pour une superficie de 409 m<sup>2</sup> à M. et Mme DAVID Martial, Désiré
- Lot n° 17 : cadastré section A.V. n° 274 pour une superficie de 497 m<sup>2</sup> à Mme Veuve PINEAU Raymond et les ayants-droit de M. PINEAU
- Lot n° 18 : cadastré section A.V. n° 273 pour une superficie de 400 m<sup>2</sup> à M. et Mme LABBE Amaris, Elie, Arthur
- Lot n° 19 : cadastré section A.V. n° 272 pour une superficie de 473 m<sup>2</sup> à M. et Mme DELARGE Joseph

- Lot n° 20 : cadastré section A.V. n° 271 pour une superficie de 407 m<sup>2</sup> à M. et Mme GODILLON Maxime
  - Lot n° 22 : cadastré section A.V. n° 269 pour une superficie de 387 m<sup>2</sup> à M. et Mme CORNUAULT Emile Maurice
  - Lot n° 23 : cadastré section A.V. n° 268 pour une superficie de 404 m<sup>2</sup> à M. et Mme MITCHELL Maurice
  - Lot n° 24 : cadastré section A.V. n° 267 pour une superficie de 467 m<sup>2</sup> à M. et Mme HILLAIRET Paul
- de donner mandat à M. TETARD, Maire-Adjoint pour signer les actes à intervenir qui seront passés suivant le désir des intéressés devant :
- Me DUFOUR pour : DOVERGNE, PAIRAULT, ROUSSEAU, ROGEON, BIBARD, NOUVEAU, MARTIN, POUJOIS, DUBOIS, DAVID, PINEAU, LABBE, DELARGE, GODILLON, CORNUAULT, MITCHELL, HILLAIRET.
  - Me BARDE pour : BEN HAMED
  - Me LAGRIFFOUL : GIRARD
  - Me PAGEOT pour : BLOUIN

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits  
 Ont signé au registre, etc. les Membres présents.

Pour extrait conforme,  
 Pour le Maire,  
 L'Adjoint Délégué,


